

COUR SUPREME DE
GUINEE

PREMIERE CHAMBRE
PENALE



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

AVIS DE RENVOI

Toutes les affaires inscrites au rôle d'audience de la **première chambre pénale** de ce **Mardi 03 Mars 2026**, sont renvoyées au **Mardi 17 Mars 2026** pour cause de décès.

Par contre, les affaires en délibéré (**sursis à exécution d'arrêt**) ont été vidés à 10h00 min.

Conakry, le 03 Mars 2026

Le Greffier en Chef




M. Claude Guizimè KOIVOGUI